

## **SEANCE DU 22 OCTOBRE 2018**

Le lundi 22 Octobre 2018, à 19 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Polminhac, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire.

Gérard CASSE est nommé secrétaire de séance.

Adoption du PV de la séance du 27 août : adopté à l'unanimité

**Absents :** D.BONNET, S.COLLET, L.BRUEL, MF BROUSSE ayant donné procuration à André BONHOMME

### **Ordre du Jour :**

#### **DECISIONS MODIFICATIVES :**

**DENIS ARNAL** présente les décisions modificatives nécessaires pour la bonne gestion du budget ; à savoir :

En fonctionnement : il convient de répartir la somme votée en dépenses imprévues de 10 265,77 € entre le chapitre 61 (entretien bâtiments et véhicules) pour 9 605,07 et 660 € à l'article 6574 pour les subventions aux associations (Marché de Noël et Comice agricole).

En investissement : les 12 344,77 € votées en dépenses imprévues seront répartis entre l'article 165 pour rembourser les cautions (4 appartements vont se libérer d'ici la fin de l'année) et l'article 2111 pour les achats de terrain (il faut payer au budget général l'acquisition des périmètres de protection des captages initialement prévue aux budgets annexes).

**Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.**

#### **VENTE D'UN MOBIL-HOME :**

**Monsieur le Maire** rappelle qu'il avait été acheté six mobil-homes d'occasion à M. GALIDIE, régulièrement la commune renouvelle le parc de ses mobil-homes et ceux-ci commencent à être vétustes. La commune a été saisie d'une demande de rachat d'un de ces mobil-home. Monsieur le Maire propose de la céder au prix de 750 €, l'acquéreur ayant à sa charge le déplacement dudit mobil-home

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **AUGMENTATION DES TAUX DE COTISATION DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE POUR 2019 :**

**DENIS ARNAL** rappelle que la commune a souscrit par l'intermédiaire du Centre de Gestion un contrat d'assurance statutaire. Cette assurance couvre les risques financiers lors des arrêts de travail du personnel. Pour l'année 2019 les taux passeront de 4,94 % à 5,92% pour les agents relevant de la CNRACL et de 1,10 à 1,35 % pour les agents affiliés à l'Ircantec, avec une franchise de 10 jours.

Josette VARET demande pourquoi cette augmentation ?

Denis ARNAL précise que ces augmentations sont dues à une augmentation de l'absentéisme et à l'allongement de la durée de travail du fait du recul de l'âge de la retraite et dans notre département les agents ont un certain âge.

**Ces nouveaux taux sont adoptés à l'unanimité.**

**ONF : ASSIETTE DES COUPES 2019 POUR LES FORETS RELEVANT DU REGIME FORESTIER :**

André BONHOMME présente le programme des coupes proposées par l'ONF pour l'année 2019 pour les forêts relevant du régime forestier. Il s'agit surtout de coupes d'entretien sur la parcelle 1U à savoir : sur le secteur de Fraysse, de Murat-lagasse, de Meymac et de Onsac. Il précise que le personnel de l'ONF travaillant sur le secteur a changé et qu'il les a rencontré, Il souhaite les revoir pour plus d'informations.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

**ALIENATION CHEMIN RURAL A FRAYSSE : LANCEMENT D'UNE ENQUETE PUBLIQUE :**

**Monsieur le Maire** rappelle que le conseil municipal avait délibéré pour céder à Monsieur RHODES l'assiette d'un chemin rural non utilisé et qui desservait sa seule propriété. S'agissant d'un chemin rural il est nécessaire de réaliser une enquête publique, il demande donc aux élus de se prononcer sur l'ouverture de cette enquête publique.

**Il est décidé à l'unanimité le lancement d'une enquête publique pour le déclassement de l'assiette du chemin de Fraysse.**

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Monsieur le Maire** fait part au conseil que dans le cadre d'un acte de cession de parcelles appartenant à M. Ladoux Jérémy il conviendrait que **la commune se porte acquéreur d'une toute petite parcelle de 40 m<sup>2</sup>** sur laquelle a été créée la voie communale ; il propose d'acquérir cette parcelle au prix de 1 € le m<sup>2</sup> afin de régulariser cette situation.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Monsieur le Maire** donne lecture d'un courrier reçu du Comité 63 du Collectif Climat 2020 sollicitant le soutien des mairies pour l'appel pour un Pacte finance-climat européen qui assurerait pendant 30 ans des financements pour conduire la transition écologique et solidaire sur le territoire européen.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h10